



PLU de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas

Commune de Saint-Urbain

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (SUP)



ELABORATION DU PLU : PLU arrêté en Conseil de Communauté du 6 février 2019
 PLU approuvé en Conseil de Communauté du 28 février 2020
 PLU rendu exécutoire le 8 juin 2020

MISE A JOUR N°1 DU PLU : MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLU
 Arrêté du 15 mai 2020 Arrêté préfectoral du 31 mai 2022



LEGENDE

AC1_Protection des Monuments Historiques
 Classé (donnée surfacique)
 Inscrit (donnée surfacique)
 Classé
 Inscrit

AS1_Conservation des eaux potables et minérales
 Périmètre de protection immédiate
 Périmètre de protection éloignée
 Périmètre de protection rapprochée

I1_Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz
 Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz (Canalisation Compagnie Electrique de Bretagne non cartographiée à ce jour, cf. arrêté)

I4_Protection des lignes électriques
 Hors tension
 Poste 063 kV
 Poste 225 kV
 Poste 400 kV

A063
 A225
 A400
 S063
 S225

PT1_Protection contre les perturbations électromagnétiques
 Zone de garde
 Zone de protection
 Emprise

PT2_Protection centres radioélectriques
 Zone primaire de dégagement
 Zone secondaire de dégagement
 Zone spéciale de dégagement
 Secteur de dégagement

PT3_Protection des Réseaux de Télécommunication
 Zone d'exploitation

T1_Servitude de voisinage d'une voie ferrée
 Zone de protection

T7_Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement
 Zone de protection

